

PROCÈS-VERBAL

Neuvième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 12 novembre 2024 à 19 h au Centre des Loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

Mme Isabelle Blackburn	Secrétaire (2025)
Mme Lynda Fortin	Administratrice (2026)
M. Bertrand Gemme	Président (2026)
M. Michel Houle	Administrateur (2025)
Mme Lise Santerre	Administratrice (2025)
Mme Yanti Zhang	Trésorière (2026)

ABSENCES :

M. Marc-Antoine Adam	Administrateur (2026)
Mme Myriam Reiss	Administratrice (2025)
M. Maxime Turgeon	Vice-président (2025)

Membre sans droit de vote :

M ^{me} Catherine Vallières-Roland	Conseillère municipale, district de Montcalm–Saint-Sacrement
--	--

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Marie Lagier	Cheffe d'équipe – consultations publiques
M. Martin Landry	Secrétaire de soutien à la rédaction

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, dix personnes participent à l'assemblée.

Ordre du jour

- 24-09-01 Ouverture de l'assemblée
- 24-09-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 24-09-03 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du 8 octobre 2024
- 24-09-04 Période d'informations et d'échanges réservée à Mme Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale
- 24-09-05 Présentation de l'Espace Communautaire Saint-Sacrement
- 24-09-06 Dossiers et enjeux d'intérêt pour le CQSS
- 24-09-07 Projets et implications du CQSS
- 24-09-08 Période de questions et commentaires du public
- 24-09-09 Trésorerie
- 24-09-10 Divers et correspondance
- 24-09-11 Levée de l'assemblée

Procès-verbal

24-09-01 Ouverture de l'assemblée

M. Bertrand Gemme ouvre l'assemblée à 19 h 02.

24-09-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR UNE PROPOSITION DE MME ISABELLE BLACKBURN, DÛMENT APPUYÉE PAR MME YANTI ZHANG, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

24-09-03 Adoption du procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du 8 octobre 2024

Quelques modifications de nature cléricale seront apportées.

SUR UNE PROPOSITION DE MME LYNDA FORTIN, DÛMENT APPUYÉE PAR MME LISE SANTERRE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du conseil d'administration de l'assemblée du 8 octobre 2024.

24-09-04 Période d'information et d'échanges réservée à Mme Catherine Vallières-Roland, conseillère municipale

Mme Vallières-Roland fait un bref retour sur l'activité Magique Saint-Sacrement, qui fut un succès. La prochaine activité, en lien avec les Fêtes, se tiendra le 7 décembre.

Une nouvelle politique culturelle sera prochainement lancée par la Ville à la suite des consultations tenues pendant plus d'un an auprès de plusieurs groupes. Plus de 1 200 citoyens ont participé en ligne à un sondage. Plusieurs activités seront offertes gratuitement.

La Ville s'engage bientôt dans l'exercice budgétaire. Les orientations seront présentées de manière à respecter la structure organisationnelle de la Ville, c'est-à-dire par unités administratives ainsi que par postes budgétaires communs.

Mme Vallières-Roland termine en invitant les citoyens à participer à la collecte de feuilles; le site Internet de la Ville fournit les jours de collecte, et ce, selon l'adresse.

24-09-05 Présentation de l'Espace Communautaire Saint-Sacrement

Mme Louise Vallières, la représentante de l'organisme, présente et invite les citoyens à s'impliquer dans le projet. Elle fournit quelques dates :

- 2019 : création d'une paroisse personnelle;
- Un groupe est mis sur pied (SOS Saint-Sacrement); en 2021, ce groupe devient un OBNL, [Espace Communautaire Saint-Sacrement](#);
- 2022 : l'église est classée immeuble patrimonial; le ministère de la Culture et des Communications octroie un montant de quatre millions de dollars pour sécuriser l'édifice;
- La Ville collabore avec la firme Écobâtiment pour identifier les besoins qui pourraient être comblés;
- 2024 : l'Espace Communautaire Saint-Sacrement obtient une subvention auprès du Conseil du patrimoine religieux du Québec pour engager une firme spécialisée dans la sauvegarde des immeubles patrimoniaux;
- Le projet pourrait démarrer en janvier 2025. L'arrivée de projets pour l'église sera préparée. Des comités de travail ont été formés, des citoyens du quartier apportent leur contribution.
- La fabrique travaille en parallèle pour assurer la sécurisation de l'église.

L'organisme peut être joint à l'adresse courriel suivante : info@ecss.com

24-09-06 Dossiers et enjeux d'intérêt pour le CQSS

➤ **Suivi sur la demande du conseil de quartier d'avoir un représentant de l'équipe VivaCité**

La réponse ci-dessous a été obtenue de la part du directeur de l'équipe VivaCité concernant la demande d'accueillir un représentant de cette équipe lors de la prochaine rencontre prévue le 12 novembre afin d'expliquer les chiffres d'achalandage et d'utilisation du corridor VivaCité du chemin Sainte-Foy et en savoir plus sur les autres projets de corridors VivaCité :

Cela sera possible pour la rencontre du 10 décembre, mais pas en novembre, car l'équipe est occupée d'ici décembre par les 9 projets de 2024 qu'elle termine présentement.

➤ **Suivi sur l'évolution des opérations pour la sécurité près des intersections principales le long des corridors VivaCité**

Une hausse de circulation automobile et d'autobus en transit est constatée dans les rues à proximité des corridors. M. Gemme demande s'il serait possible qu'un représentant du RTC puisse participer à la prochaine assemblée pour expliquer les règles relatives aux d'autobus en transit.

Mme Santerre ajoute que d'autres sociétés de transport sont visées (autocars). Mme Lagier précise que selon sa compréhension, ces autobus peuvent circuler dans les mêmes corridors que le RTC.

M. Jacques Tardif, résident de la rue Eymard, précise que ces rues font partie des circuits des sociétés de transport (autocars). Ces autobus roulent vite, à plus de 50km/h. Il demande si la Ville a sacrifié ses rues résidentielles pour le bien des pistes cyclables?

Mme Vallières-Roland répond que des enjeux de circulation existent sur la rue Eymard. Elle appuie la résolution à venir du conseil. À la suite de son intervention l'an dernier, une certaine amélioration a été observée.

Résolution 24-09-45

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR MME ISABELLE BLACKBURN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de demander à la Ville qu'un représentant du RTC soit présent lors de la prochaine assemblée prévue le 10 décembre, pour expliquer les déplacements des autobus dans le quartier et la question des autobus en transit dans les rues résidentielles.

- **Suivi sur l'évolution du corridor scolaire et de la piste cyclable dans le secteur du collège Stanislas ainsi que de la zone de stationnement de l'avenue de Vimy (au nord du chemin Sainte-Foy)**

Mme Vallières-Roland rappelle qu'il y a eu deux séances de consultation; une proposition de changement de zone de vignette a été formulée par des représentants de la Ville (zone 6 vers zone 31) aux résidents de la rue de Vimy. Les avis étaient très partagés.

Compte tenu du faible nombre de citoyens présents, le service de mobilité intelligente de la Ville a sondé les citoyens détenteurs de vignettes et les avis étaient à nouveau partagés. Il faut également tenir compte de l'arrivée prochaine de nouveaux résidents dans l'immeuble en construction au coin du chemin Sainte-Foy.

Une [présentation](#) a été faite hier aux syndicats de la Copropriété Cité Bellevue.

La Ville recommande donc de maintenir le statu quo. Cependant, si la situation évolue, la Ville est prête à consulter de nouveau.

24-09-07 Projets et implications du CQSS

- **Suivi pour le projet d'initiative pour l'activité de formation de sculpture sur glace du 8 février 2025 en collaboration avec le Carnaval de Québec**

La Ville a transmis un chèque de 4 255,99 \$ et la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm a aussi ajouté 5 000,00 \$. L'activité aura donc lieu le 8 février 2025, mais le budget sera davantage consacré à l'achat de blocs de glace et un peu moins à l'animation.

M. Gemme demande si cette activité pourrait être ajoutée au programme de revitalisation du chemin Sainte-Foy afin d'obtenir un financement annuel et une meilleure visibilité. Mme Vallières-Roland répond qu'elle communiquera avec un représentant de l'Agence 714 afin que celui-ci contacte M. Gemme.

➤ **Suivi pour la demande du fonds de 3 000,00 \$ du Programme de mobilisation à la sécurité routière 2024 à 2025 accordé par la Ville de Québec (projets)**

Rien n'a encore été déposé. En attente de voir si le programme sera reconduit en 2025. L'activité minicycle est toujours envisagée en mai 2025. Une demande pourra être présentée pour bonifier le projet.

➤ **Suivi sur le Sommet des aînés**

Mme Santerre et M. Houle ont participé, de même qu'environ 40 citoyens. La Ville en a profité pour consulter les participants sur le prochain Plan d'urbanisme et de mobilité en préparation. Dans la deuxième partie de l'événement, les participants ont été appelés à se prononcer sur les priorités des différentes thématiques proposées par la Ville. Mme Santerre a eu l'impression que davantage de commentaires auraient pu être présentés.

M. Houle s'est attardé à la sécurité à vélo, notamment afin de combattre les comportements délinquants.

➤ **Suivi sur l'[activité Magique Saint-Sacrement](#) du samedi 26 octobre 2024 de 16h à 20h**

Toute une soirée ! Beaucoup de citoyens ont participé. Cineplex Odéon a offert une quantité impressionnante de popcorn, qui a été répartie dans de nombreux sacs (environ 700!). Mme Blackburn ajoute que les participants et les familles étaient heureux !

➤ **Suivi sur les démolitions des immeubles suivants:**

- [Maison au 1072 René-Lévesque](#) – opposition par [Action patrimoine](#) et certains administrateurs du CQSS

Une demande d'accès à l'information a été présentée. L'information pourra être consultée à l'aide du lien affiché dans le titre. La démolition n'a pas été approuvée, le statu quo est maintenu pour le moment.

- [Immeuble au 1248 chemin Sainte-Foy](#)

La démolition a été approuvée, pour la construction de logements abordables pour étudiants par l'Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant (UTILE). Une séance de consultation en ligne s'est tenue il y a deux semaines. Mme Santerre y a participé.

M. Michel Hallé, résident la Cité Verte intervient, car il a participé à la consultation. Il est en faveur du projet. Il est soucieux quant à la période de construction, notamment de l'accès à l'avenue Ernest-Gagnon. Il questionne également la localisation des roulottes de chantier, l'entreposage des matériaux et les stationnements pour employés et également sur la préservation des arbres de ce secteur.

Après la construction, il demande s'il serait possible de prolonger le temps de traverse pour les piétons à la suite de la nouvelle construction. Il suggère la pose de clôtures pour empêcher les piétons de traverser aux mauvais endroits.

Mme Vallières-Roland demande à M. Hallé de transmettre par courriel ses questions détaillées et elle s'assurera de faire le suivi.

➤ **Suivi sur le rôle du CQSS lors de démolitions de bâtiments**

Mme Lagier a contacté la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ) qui gère le processus pour les demandes de démolition. Le Service du greffe de la Ville de Québec ajoutera à l'avis le nom du quartier; ainsi, les citoyens pourront recevoir l'information par courriel en s'abonnant.

La consultation des conseils de quartier n'est pas prévue pour les démolitions dans la [Charte de la Ville de Québec](#). Une assemblée spéciale du conseil de quartier pourrait par ailleurs être convoquée spontanément en mode virtuel et pourrait alors transmettre un avis à la Ville.

Mme Fortin demande pourquoi le conseil n'aurait-il pas accès, de manière systématique à de l'information facilitant son mandat et demande également si le CUCQ pouvait adopter cette bonne pratique.

Mme Lagier propose que le CQSS adopte une résolution à cet effet, elle pourra la transmettre à la CUCQ. Une proposition de résolution sera présentée à la prochaine assemblée.

M. Gemme considère étrange que le CQSS soit consulté pour la construction d'un nouveau bâtiment, mais pas sur la démolition du bâtiment précédent.

➤ **Suivi du nouveau bâtiment à venir au 1248 chemin Sainte-Foy**

Ce point a été traité précédemment.

➤ **Suivi de la rencontre du comité test pour le renouvellement de l'image de marque des conseils de quartier du 17 octobre 2024**

Un des enjeux majeurs pour le président, qui fait partie du comité. Les conseils de quartiers doivent identifier des façons afin de mieux se faire connaître.

➤ **Suivi sur la rencontre du comité Google Workspace pour les conseils de quartier - tests et échanges**

Des tests sont en cours de réalisation afin de faciliter les communications entre les administrateurs de la Ville de Québec et les conseils de quartier.

➤ **Suivi sur la disponibilité d'un administrateur pour la Conférence internationale : La santé durable, vecteur de progrès socioéconomique**

Le conseil désignera un participant.

➤ **Suivi sur la disponibilité des administrateurs pour l'activité Féérique Saint-Sacrement du 7 décembre 2024**

Attente d'un retour des administrateurs afin d'identifier ceux qui participeront à l'activité.

➤ **Retour sur l'initiative de l'Écocentre mobile**

Mme Santerre considère qu'il s'agit d'une excellente initiative. Elle encourage les citoyens à y participer.

➤ **Suivi de la Table de concertation vélo (TCV)**

M. Turgeon est absent, mais la réunion est prévue pour la semaine en cours. Des informations devraient être présentées lors de la prochaine assemblée.

➤ **Suivi du Centre des Loisirs Saint-Sacrement (CLSS)**

Mme Fortin fait partie du conseil d'administration, l'assemblée générale s'est tenue récemment. Elle nomme les autres membres du conseil :

- Alain Saucier, président
- Guillaume St-Pierre, vice-président
- Lucie Bouffard, trésorière
- Marie-Audrey Turmel, secrétaire
- Charles-Alexandre Charest, administrateur
- Isabelle Côté, administrateur
- Julien Rosset, administrateur
- Lynda Fortin, administrateur
- Lynne Brochu, administrateur

➤ **Suivi de la fabrique de la Paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard (PSPJE)**

L'objectif est toujours d'avoir 100 paroissiens et 86 ont été identifiés à ce jour. Il est encore possible de [s'inscrire](#). L'assemblée annuelle aura lieu au début décembre. M. Gemme espère toujours que les clôtures de protection soient retirées en 2025.

➤ **Résolution pour les spectacles de Noël intergénérationnel et transfert de fonds de 300,00 \$**

CONSIDÉRANT qu'une [subvention de 700 \\$ avait été octroyée en 2021](#) pour l'organisation d'un concours créatif de photo (banque de photographies du quartier) ;

CONSIDÉRANT que ce budget n'a pas été entièrement dépensé;

Résolution 24-09-46

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE SANTERRE, DÛMENT APPUYÉE PAR MME LYNDA FORTIN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU DE demander à la Ville qu'une somme de 300,00 \$ consacré au budget du concours créatif de photo soit affectée au financement des spectacles de Noël intergénérationnels.

Résolution 24-09-47

SUR UNE PROPOSITION DE MME LYNDA FORTIN, DÛMENT APPUYÉE PAR MMES ISABELLE BLACKBURN, YANTI ZHANG ET LISE SANTERRE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QU' à la suite d'une réponse positive de la Ville sur la résolution précédente, d'affecter une somme de 300,00 \$ au financement des spectacles de Noël intergénérationnels.

➤ **Résolution pour une dépense d'environ 200,00 \$ pour l'activité Féérique Saint-Sacrement du 7 décembre 2024**

Résolution 24-09-48

SUR UNE PROPOSITION DE MME ISABELLE BLACKBURN, D'UNEMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL HOULE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU

QU'UNE somme de 200,00 \$ soit prélevée du budget de fonctionnement, pour faire l'achat de cannes de Noël qui seront distribuées dans le cadre de l'activité Féérique Saint-Sacrement le 7 décembre prochain.

24-09-08 Période de questions et commentaires du public

M. Tardif revient sur les autocars en transit sur la rue Eymard. Il a communiqué avec le 311. La première réponse reçue est que cela n'est pas la responsabilité du service des transports de la Ville de Québec.

Après une relance de M. Tardif, celui-ci a été informé que le RTC avait contacté les autres sociétés d'autocars afin de faire un rappel aux chauffeurs concernés.

Un an après ces échanges, la situation demeure la même.

Il est souligné que la Ville a pourtant fait certains efforts, notamment en installant des contrôleurs de vitesse, qui ont donné des résultats favorisant la baisse de la vitesse des différents usagers. Toutefois, même avec ces appareils, la situation est revenue au même.

M. Tardif demande s'il y a des solutions réelles et permanentes. Selon lui, sur l'avenue Marguerite-Bourgeoys, la présence d'un radar est possible. Sur l'avenue Madeleine-De Verchères, des dos d'âne ont été installés. Sur la rue Rochette, celle-ci a été rétrécie par l'installation de bollards pour l'été.

Mme Vallières-Roland convient que plusieurs moyens sont disponibles pour réduire la vitesse et la circulation de transit. Des seuils de rehaussement ont été installés sur une trentaine de rues en périphérie. La situation pourrait par ailleurs être différente dans le centre-ville. Il serait intéressant d'entendre le RTC et le service des transports à ce sujet.

M. Philippe Corriveau, résident de l'avenue de Vimy, souhaiterait que les procès-verbaux du conseil de quartier soient déposés plus rapidement sur le site Internet de la Ville ce qui contribuerait à faire croître l'intérêt des citoyens. Mme Lagier fera des vérifications, mais précise qu'il s'agirait d'une prérogative du conseil de quartier. Elle recommande de vérifier la pratique auprès des autres conseils de quartier.

M. Tardif, indique qu'il a payé sa vignette de stationnement au bureau d'arrondissement et le terminal de paiement utilisé a indiqué un remerciement bilingue. Cette situation serait la même pour le permis de neige. Il trouve la situation anormale, car pour lui, le français devrait être priorisé.

M. Hallé revient sur la proposition de déposer plus rapidement les procès-verbaux du conseil de quartier et recommande d'ajouter la mention « projet » si cela se concrétise; les citoyens doivent être convenablement avertis en sachant que ce n'est pas la version officielle qu'ils recevront d'avance.

24-09-09 Trésorerie

➤ **Demande d'autorisation à la Ville pour affecter les montants non dépensés des subventions de la Ville à d'autres projets**

Ce point a été traité précédemment.

- **Solde prévisionnel de la subvention de fonctionnement au 31 décembre 2024**

La subvention sera dépensée et le solde sera donc de zéro.

- **Paiement de 120,00 \$ au secrétaire de soutien ([Résolution 23-04-20](#))**

Résolution 24-09-49

SUR UNE PROPOSITION DE MME LISE SANTERRE, DÛMENT APPUYÉE PAR MME YANTI ZHANG, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la facture de 120,00 \$ au secrétaire de soutien à la rédaction pour la rédaction du procès-verbal du 12 novembre 2024.

- **Paiement de 118,86 \$ à M. Bertrand Gemme pour achats de sacs de popcorn pour l'activité Magique Saint-Sacrement du 26 octobre 2024**

Résolution 24-09-50

SUR UNE PROPOSITION DE MME ISABELLE BLACKBURN, DÛMENT APPUYÉE PAR MME LYNDA FORTIN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer une somme de 118,86 \$ à M. Bertrand Gemme pour l'achat de sacs de popcorn pour l'activité Magique Saint-Sacrement du 26 octobre 2024.

- **Paiement de 537,92 \$ à M. Bertrand Gemme pour publicité YouTube du CQSS**

Résolution 24-09-51

SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHEL HOULE, DÛMENT APPUYÉE PAR M. BERTRAND GEMME, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer une somme de 537,92 \$ à M. Bertrand Gemme pour l'achat de publicité You Tube du CQSS.

- **Dépôt de la somme de 700,00\$ venant du Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ) pour l'activité de la Fête nationale du Québec du 24 juin 2024**
- **Dépôt du chèque de la Ville de Québec pour la subvention d'un projet d'initiative – Activité d'initiation de sculpture sur glace au montant de 4 255,99 \$**
- **Remboursement de 65,00 \$ à M. Michel Houle pour sa participation à l'événement « On jase loisir culturel en Capitale-Nationale »**

Résolution 24-09-52

SUR UNE PROPOSITION DE M. MICHEL HOULE, DÛMENT APPUYÉE PAR MME YANTI ZHANG, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU DE qu'une somme de 65,00 \$ du budget de fonctionnement soit affectée au financement de la participation d'un membre du conseil de quartier à l'événement « On jase loisir culturel en Capitale-Nationale ».

Résolution 24-09-53

SUR UNE PROPOSITION DE MME LYNDA FORTIN, DÛMENT APPUYÉE PAR MME ISABELLE BLACKBURN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de

payer les frais de 65,00 \$ pour la participation de M. Michel Houle à l'événement « On jase loisir culturel en Capitale-Nationale ».

Résolution 24-09-54

CONSIDÉRANT qu'une [subvention de 700 \\$ avait été octroyée en 2021](#) pour l'organisation d'un concours créatif de photo (banque de photographies du quartier) ;

CONSIDÉRANT que ce budget n'a pas été entièrement dépensé;

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR MME ISABELLE BLACKBURN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU DE demander à la Ville que la somme de 350,00 \$ du budget du concours créatif de photo soit affectée au financement de l'activité de sculpture sur glace.

Résolution 24-09-55

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME, DÛMENT APPUYÉE PAR MME ISABELLE BLACKBURN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QU'à la suite d'une réponse positive de la Ville sur la résolution précédente, d'affecter une somme de 350,00 \$ à l'activité sculpture sur glace.

Résolution 24-09-56

SUR UNE PROPOSITION DE MME ISABELLE BLACKBURN, DÛMENT APPUYÉE PAR M. MICHEL HOULE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QU'UNE somme d'environ 150,00 \$ soit prélevée du budget de fonctionnement, pour un déjeuner de travail pour les administrateurs du CQSS.

24-09-10 Divers et correspondance

➤ **Formations ou rencontres**

Sujet	Date	Heures	Nbre membres CA
Comité test pour le renouvellement de l'image de marque des conseils de quartier	17 oct. 2024	19h00 à 21h00	1
Magique Saint-Sacrement	26 oct. 2024	16h00 à 20h00	1
Rencontre préparatoire des administrateurs du CQSS	30 oct. 2024	19h30 à 21h30	7
Assemblée SPJE	4 nov. 2024	19h00 à 21h00	1

➤ **Réponse de la ville de Québec pour la résolution 24-09-28 du CQSS - demande à la Ville concernant la sécurité près des intersections principales**

La réponse ci-dessous a été obtenue de la part du Service du transport et de la mobilité intelligente ainsi que de l'équipe des corridors VivaCité, concernant la demande du conseil de quartier sur la sécurité près des intersections principales :

Les éléments demandés par le conseil de quartier ont été abordés lors des consultations sur la prochaine Stratégie de sécurité routière 2025-2029. Des

interventions en ce sens sont souhaitées et pourront être intégrées dans la prochaine Stratégie selon les disponibilités budgétaires. Une version préliminaire de la stratégie sera soumise pour consultation plus tard cet hiver. La population sera invitée à en prendre connaissance et le conseil de quartier pourra participer aux activités visant à recueillir les derniers commentaires.

Diverses actions sont en cours avec le Service des communications, tel que la production de nouvelles affiches de sensibilisation pour la priorité piétonne et les bons comportements cyclistes. Également, il est prévu de tenir des kiosques sur le territoire avec Accès Transports Viables sur divers liens cyclables, où les cyclistes sont interpellés et où un dépliant concernant les bons comportements est distribué. Le Service de police mène aussi ses propres activités en lien avec la Stratégie de sécurité routière. Pour rappel, plus d'une centaine de constats d'infraction ont été remis par le SPVQ, en août dernier, aux usagers de vélos électriques, de trottinettes et de gyroroues.

- **Suivi et réponse de la résolution du CQSS - demande à la Ville d'avoir un représentant de l'équipe des corridors VivaCité lors de la prochaine rencontre**

Ce point a été traité précédemment.

- **Rencontre – information sur le fonctionnement du 311 et 911**

Une rencontre à ce sujet se tiendra le 19 novembre et Mme Lagier invite les administrateurs à y participer. M. Gemme souhaiterait qu'un registre des appels par quartier soit établi.

- **Revue médiatique**

[La mobilisation pour la requalification de l'église du Très-Saint-Sacrement se poursuit](#)

(Monmontcalm)

24-09-11 Levée de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DE M. BERTRAND GEMME DÛMENT APPUYÉE PAR MME LYNDA FORTIN, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever l'assemblée à 20h34.

La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mardi 10 décembre 2024.

Martin Landry
Secrétaire de soutien à la rédaction

Annexe 1 – Suivi des résolutions

Aide-mémoire – Résolutions courantes (en gris, suivi complété)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
24-09-45 – circulation de transit des autobus	Ville de Québec	Demander à la ville qu'un représentant du RTC soit présent lors de la prochaine assemblée, prévue le 10 décembre, pour expliquer les déplacements des autobus dans le quartier et la question du transit dans les rues résidentielles	
24-10-41 - dépôt d'un projet d'initiative pour l'activité de formation Sculpture sur glace du 8 février 2025 en collaboration avec le Carnaval de Québec	Ville de Québec	- subvention de 4 255,99 \$ pour un projet d'initiative visant la tenue d'une formation de sculpture sur glace le 8 février 2025 et que le restant des sommes sera assumé par une demande de partenariat via le Fonds d'aide au développement du milieu de la Caisse Desjardins du Plateau Montcalm et avec l'organisation du Carnaval du Québec; - faire l'annonce de cette activité sur le site Web d'événements et tous les autres endroits disponibles, et ce, sans frais.	Subvention obtenue
24-10-40 – Corridor VivaCité	Ville de Québec	Demander à la ville qu'un représentant de l'équipe VivaCité soit présent lors de la prochaine assemblée, prévue le 12 novembre, pour venir expliquer les chiffres d'achalandage et d'utilisation du corridor VivaCité du chemin Sainte-Foy et en savoir plus sur les autres projets de corridors VivaCité.	Le représentant sera présent à l'assemblée de décembre
24-09-33 – mémoire du CQSS sur la Stratégie de sécurité routière 2025-2029	Ville de Québec	Mandater Mme Lise Santerre et M. Marc-Antoine Adam afin de rédiger le mémoire, tout en rappelant que celui-ci doit être déposé à la ville avant le 1er octobre 2024	Mémoire déposé
24-09-32 – Projet communauté bleue	Ville de Québec	Adopter le Cadre de référence afin que Québec devienne une Communauté bleue, soit les trois résolutions suivantes: 1. Que la Ville de Québec reconnaisse et affirme que le droit à l'eau potable et aux services d'assainissement est un droit de la personne ; 2. Que la Ville de Québec mette fin progressivement à la vente de bouteilles d'eau jetables dans les installations municipales, les concessions détenues ou gérées par la municipalité et les machines distributrices qui se trouvent dans les établissements publics, à condition qu'il y ait un accès à l'eau potable municipale dans ces établissements ; 3. Que la Ville de Québec s'oppose à la privatisation, sous toutes ses formes, des infrastructures et des services d'eau	

		<p>et d'eaux usées dont elle est propriétaire et s'engage à maintenir le financement, la propriété, l'exploitation et la gestion publics de ces services ;</p> <p>Et que la Ville s'engage de plus à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévoir plus de pichets d'eau pour les assemblées et les activités municipales ; - Lancer une campagne de sensibilisation auprès du personnel et de la population pour expliquer les raisons qui sous-tendent ces décisions ; - S'opposer à la privatisation, sur toutes ses formes, des infrastructures et des services d'eau et d'eaux usées, y compris par l'entremise de partenariats public-privé ou de contrats de service de courte durée, et de s'engager à maintenir le financement, la propriété, l'exploitation et la gestion publics de ces services ; - Encourager le gouvernement fédéral à assumer sa responsabilité visant à soutenir les infrastructures municipales en investissant dans un fonds national d'infrastructures d'eau et d'eaux usées répondant aux besoins croissants en matière de renouvellement et de prolongement des systèmes d'eau et d'eaux usées, ce fonds devant financer uniquement des projets publics ; 	
24-09-31 – Programme Nouveaux Horizons pour les aînés	Emploi et Développement social Canada	Obtenir une subvention pour organiser des spectacles visant à contrer la solitude chez les aînés	
24-09-28 – Sécurité près des intersections principales	Ville de Québec	Mener une campagne de communication et de sensibilisation structurée pour rejoindre les usagers de la route et les sensibiliser aux comportements; Instaurer et assurer une surveillance policière des voies	
24-05-21 - Demander de mettre en place à nouveau ce type de mobilier extérieur afin que les citoyens du quartier Saint-Sacrement puissent se rencontrer et échanger entre eux d'une manière confortable et sécuritaire dans les parcs Saint-Sacrement et Notre-Dame-de-Bellevue.	Ville de Québec	Mettre en place à nouveau le mobilier extérieur dans les parcs du quartier	Depuis 2023, d'autres investissements ont été priorisés par les autorités pour animer les quartiers pendant la saison estivale
24-05-20 - Demande de projet d'initiative pour la somme de 1 100,00 \$ afin de soutenir l'importance et	Ville de Québec	Obtenir une subvention pour l'installation d'une installation de réparation de vélo dans le quartier	La subvention a été obtenue

l'utilité d'une installation de réparation de vélo dans le quartier			
24-05-13 - Demander d'aménager les infrastructures nécessaires afin d'obtenir un réseau Wi-Fi gratuit et fiable entre les intersections du chemin Sainte-Foy et de l'avenue Holland incluant le périmètre du secteur de l'église du Très-Saint-Sacrement ainsi que tout le chemin Sainte-Foy jusqu'à l'intersection de l'avenue Madeleine-de-Verchères	Ville de Québec	Obtenir un réseau Wi-Fi gratuit et fiable sur les principales rues du quartier	Le Wi-Fi devrait être déployé dans la prochaine année dans ce secteur
24-05-12 - Demande de subvention d'un montant de 2 350,00 \$, pour un projet d'initiative afin de s'impliquer comme partenaire dans l'organisation de la Fête nationale du Québec dans le quartier Saint-Sacrement	Ville de Québec	Obtenir une subvention à la Ville, d'un montant de 2 350,00 \$	La subvention a été obtenue
23-07-48 - Installation de poubelles publiques dans le quartier Saint-Sacrement	Ville de Québec	Installation de poubelles (déchets et recyclage) à des endroits stratégiques dans le quartier Saint-Sacrement	En cours d'analyse à la Ville de Québec
23-07-47 - Atténuer le problème de manque de stationnement dans le secteur commercial du quartier Saint-Sacrement	Ville de Québec	Location de 10 à 15 espaces de stationnement à l'église du Très-Saint-Sacrement via la paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard.	Première réponse favorable de la Ville de Québec. En cours d'analyse pour la finalisation d'une entente. Voir le procès-verbal du 14 novembre 2023 : La Ville a déjà confirmé à la fabrique Saint-Pierre-Julien-Eymard qu'elle est favorable à la location d'espaces de stationnement sur la propriété de l'église. Dès qu'une entente aura été conclue avec la fabrique, les espaces seront rendus disponibles. Cette entente doit tenir compte de divers paramètres (techniques et financiers) qui s'appliquent également à des ententes existantes avec d'autres fabriques.
23-05-29 – Projet commun en sécurité routière, mai 23	Conseils de quartier	Désignation d'un représentant sur le comité de projet.	Le président M. Gemme fait partie du comité d'organisation

23-05-27 – Chroniques d'un barbier, mai 23	Conseil de quartier	Accompagner un commerçant dans la rédaction de ses mémoires et les publier	En cours, suivi par Isabelle Blackburn
23-03-14 – Accès au parc de l'école primaire Holland, mars 23	Groupe de citoyens	Appui à la démarche citoyenne du quartier pour obtenir un accès au parc de l'école primaire Holland.	En attente de réponses de la conseillère municipale

Légende : BPT Bureau de projet du tramway.